



Combien de temps à l'avance dois-je vous contacter ?

Le plus tôt est toujours le mieux : plus le contact est pris tôt, plus nous avons de temps pour organiser l'ambiance de votre événement !

Répertoire ?

Nous nous adaptons à tout type d'événements, sur toutes sortes de thématiques. Si vous n'avez pas d'idées concernant l'animation de votre mariage ou si au contraire, votre idée est spécifique, l'équipe de la cie FoKus reste à votre écoute pour répondre à vos besoins.

Expérience

Nous avons plus de 4 années d'expérience dans l'événementiel et le spectacle vivant.

Disposez-vous de votre propre matériel ?

Oui (certains à la location). Se référer à notre grille tarifaire.

Avez-vous besoin de matériel spécifique ou de conditions particulières pour travailler ?

Dans l'ensemble non, mais il faut noter que certaines prestations sont soumises à des réglementations particulières en termes de sécurité, notamment les prestations aériennes ou pyrotechniques. Des demandes préalables sont à fournir à l'avance aux autorités compétentes.

Pouvez-vous vous déplacer et facturez-vous les déplacements ?

Oui, nous nous déplaçons partout en France et dans le Monde (voir conditions dans la grille tarifaire). Les défraiements sont prévus pour les trajets à partir de 30km (aller) au-delà de Paris Centre, 75.

Pouvez-vous couvrir plus d'un événement par jour ?

Oui. Nous disposons d'un catalogue suffisamment étoffé pour couvrir plusieurs événements sur une même date.

Travaillez-vous seul ou en équipe ?

Nous travaillons en équipe. Toutes nos prestations sont supervisées par la directrice artistique de la Cie. Un régisseur accompagne nos artistes sur chaque prestation (inclus dans le prix indiqué). Un rendez-vous préalable est prévu au besoin.

Combien de temps dure une prestation ?

Chaque événement est unique : nous nous adaptons à vos besoins ! Néanmoins, notre temps de présence typique est de 3h par prestation. Nous pouvons bien entendu aller au-delà moyennant une tarification supplémentaire.

De combien de temps de préparation avez-vous besoin ?

Selon la nature de votre événement, nous arrivons entre 2h et 5h avant vos invités.

Acceptez-vous de travailler en plein air ?

Oui, dans la mesure où les conditions climatiques ne mettent pas nos artistes en danger.

Facturez-vous par heure ou par événement ?

La facturation est calculée par événement.

Comment s'effectue le paiement ?

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement.

Compagnie FOKUS

23/25 rue Jean-Jacques ROUSSEAU
75001 PARIS

association.fokus@gmail.com

06 49 52 80 14

SIRET : 802 676 411 00019

ciefokus.jimdo.com

Diffuseur de spectacles : 3-1099411
Producteur de spectacles : 2-1099414